

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du jeudi 03 octobre 2024

| | |
|--|--|
| Date de la convocation 26/09/2024 Date d'affichage 26/09/2024 Membres : En Exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13 | <i>L'an deux mille vingt-quatre et le trois octobre l'assemblée régulièrement convoquée. s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE Représenté(e)s : Patrick MARTY par Sébastien CAYSSIALS Excusé(e)s : Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS |
|--|--|

Objet: Achat garage M Eche Jean Marie : - DE_20241003_005

M le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a pris contact avec Monsieur Eche Jean Marie propriétaire d'un garage situé sur les parcelles B 1564 et 1558 d'une surface de 34 m².

Celui-ci se montre intéressant pour la commune de Roussennac par rapport à sa situation géographique. Ce garage se trouve à proximité de la salle des fêtes et de la mairie. Il permettra de stocker du matériel (tables, chaises).

Monsieur Eche Jean Marie propriétaire étant vendeur de son garage, un accord est intervenu pour une cession au profit de la commune moyennant la somme de 9 500 euros net vendeur.

Le conseil municipal à l'unanimité décide :

- D'approuver l'achat du garage de Monsieur Eche situé sur les parcelles B 1564 et B 1558 au prix de 9500 TTC, les frais d'acte notarié en sus,
- D'autoriser M le Maire ou son représentant de signer l'acte d'achat.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget de la commune.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 04 octobre 2024
et publication ou notification
le 04 octobre 2024

Roussennac, le 04 octobre 2024.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

